



bservatoire

de l'Environnement

trimestriel d'information • numéro 3
juillet-août 2001

Edito

Après l'enquête sur les macro déchets, après la découverte de l'avifaune de Corse, il nous a semblé utile de vous faire connaître le contenu des "bibliothèques" de l'observatoire de l'environnement de Corse.

Depuis bientôt 6 ans par des partenariats directs, des conventions, des échanges, une somme importante de données a été collectée que l'observatoire s'attache aujourd'hui à valoriser et ceci grâce à l'édition de différentes publications "l'annuaire des acteurs de l'environnement, le "catalogue des ressources", " la lettre de l'observatoire", "l'atlas des données environnementales" et bien entendu le site Internet.

Tous ces outils sont présentés dans ce numéro. Comme sont présentées également les données qui sont aujourd'hui connues et mises, évidemment, à la disposition de tous, élus, décideurs, chercheurs, étudiants ou simple curieux de l'environnement de notre île.



Le rôle de l'Observatoire est de valoriser l'information environnementale disponible en Corse. Améliorer la connaissance de l'état de l'environnement et suivre ses évolutions autour d'un réseau d'échange partenarial afin de produire ensemble une information utile sur l'environnement.

Systeme d'information sur l'environnement

L'Observatoire lieu de référence

L'information environnementale est une information très éclatée, multi-thématique ce qui nous conduit au sein de l'Observatoire à travailler sur la transversalité et donc, aussi, en réseau.

Dans le premier numéro de la lettre de l'Observatoire nous vous présentons l'application BRIDGE, développée par le ministère de l'Environnement et gérée par la DIREN de Corse. Sa mise en réseau parmi les partenaires de l'Observatoire permet désormais une collecte et une mise à jour des données en continu.

Néanmoins, afin de constituer un véritable système d'information environnemental et donc de mesurer l'évolution de l'état de l'environnement dans notre région, le développement de méthodes d'acquisition, de traitement et de diffusion et d'échange de données localisées étaient indispensables. La connaissance de leur localisation est une information très importante.

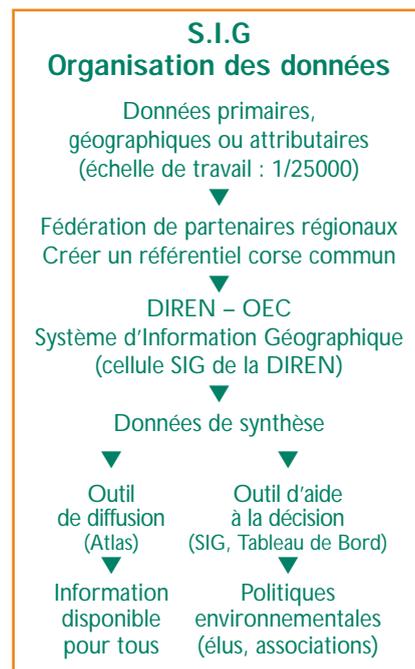
Aujourd'hui, l'Observatoire Régional de l'Environnement grâce au travail développé au sein de la cellule SIG de la DIREN est en mesure de s'orienter vers une diffusion en continu de l'information environnementale collectée auprès des partenaires.

Le positionnement sous forme numérique de cette donnée spatialisée au même titre que les différentes informations la décrivant est un objectif

fondamental. L'utilisation des outils de cartographie permet, en effet, la constitution d'un système d'information dont les traductions sous forme de carte peuvent être adaptées en fonction des objectifs ou du public visés.

Ce choix permet aussi d'intégrer facilement de nouveaux partenaires et de nouvelles applications dans les phases ultérieures du projet. ●

L'Observatoire fonctionne sur la base d'un réseau multi-partenaires d'échanges :





Base de données documentaires

...L'INFORMATION NE VAUT QUE SI ELLE EST PARTAGÉE

Le souci d'améliorer la connaissance de l'information environnementale a amené l'OEC, dans le cadre de la mise en place de l'observatoire, à se doter d'une banque de données bibliographiques répondant au souci de permettre une recherche actuellement trop aléatoire des documents qu'il produit ou dont il est destinataire.

Le fonds documentaire relatif à l'environnement est composé de monographies (ouvrages, études, mémoires, colloques), et de périodiques (lettres d'information, brochures, publications scientifiques, bulletins...). On y trouve également des CD ROM, des vidéos et des références bibliographiques. Il représente pour l'instant 500 références classées par type et couvrant les principaux thèmes environnementaux.

La consultation est possible sur place. Toutes les demandes de prêt doivent être signalées par fax, courrier ou mail.

Une consultation en ligne sur le serveur de l'Observatoire est prévue pour la fin de l'année. L'utilisateur pourra alors interroger le fonds documentaire suivant différents points d'entrée : thésaurus, type, auteur, source, année... ●

Le 13 juin 2001 s'est réuni, dans les locaux de la DIREN à Ajaccio, le Comité de Pilotage de l'Observatoire. Sous la présidence de Messieurs Vermeulen et Pantalacci et en présence des représentants des Conseils Généraux et de la Présidente de l'Association des amis du PNRC, furent discutés et validés les projets à venir présentés par la cellule de coordination. Parmi les plus importants, la réalisation d'une base de données cartographique d'occupation du sol, projet ambitieux qui verra, au préalable, la détermination d'une nomenclature consensuelle, résultat des travaux du groupe de travail associant les partenaires dans leur domaine de compétence (agriculture, forêt, urbanisme, risques). La réalisation finale est prévue pour 2003.

Furent également évoqués, l'édition mise à jour du catalogue des sources de données régionales (pour octobre 2001) ainsi que la réalisation d'une enquête sur la perception de l'environnement en Corse. Enfin, un nouveau tirage de l'Atlas 2000 des principales données environnementales aura lieu en septembre...demandez le ! ●

Politique de l'édition

L'ENVIRONNEMENT SOUS TOUTES LES COUTURES



Depuis sa création, en 1995, l'Observatoire de l'Environnement n'a cessé de recueillir toutes les informations à caractère environnemental. C'est en effet pour organiser mais aussi, surtout, diffuser une information sur l'environnement de Corse la plus exhaustive possible que, dès l'origine de l'Office de l'Environnement de la Corse, cette unité a été constituée. Elle repose sur une collaboration effective et efficace entre l'État tout d'abord, co-maître d'ouvrage de l'Observatoire, et les partenaires que sont les institutions et associations. Centraliser mais surtout fédérer dans un souci de rendre l'information accessible n'a pas été chose facile. Mais la bonne volonté de tous les partenaires a permis de concrétiser rapidement un résultat.

Depuis, et même si l'acte de collecte est toujours de rigueur, l'Observatoire a développé plus largement le second volet de ses missions, à savoir la diffusion.

Dans la course à la connaissance la plus juste, dans le besoin exprimé par tout un chacun, décideur, scientifique ou simple curieux de l'environnement, d'avoir à l'instant "T" cette information, l'Observatoire s'est doté d'outils. Depuis 1996, une politique

de l'édition a été développée à travers deux ouvrages référence, "l'annuaire des acteurs de l'environnement" et "le catalogue des sources de données". Comme leur nom respectif l'indique, l'on peut dans l'un trouver la quasi-totalité des acteurs de terrain qui conduisent des actions en faveur de l'environnement et dans l'autre les sources des données au plan régional (cartographie, études, enquêtes, statistiques...) souvent très scientifiques sur l'état de notre environnement. Ces documents viennent en complément de "l'atlas" qui regroupe les principales données environnementales constituant l'expression synthétique actuelle des données gérées dans le

cadre du système d'information Géographique de la DIREN de Corse (voir par ailleurs).

Si ces documents sont nécessaires à nos édiles, qui décident de l'aménagement d'un territoire, ainsi qu'aux scientifiques soucieux de disposer d'une information précise sur les données disponibles, ils constituent aussi des documents d'inventaire et des bases de travail.

Par ailleurs, l'observatoire de l'environnement a décidé de lancer, depuis juillet 2000, la " lettre de l'observatoire " document de vulgarisation de données.

Elle veut être le " reflet " de toutes les données engrangées soit à l'observatoire soit à travers le maillage partenarial, mais également une tribune ouverte à des structures œuvrant fortement sur le terrain.

Certes, l'information est très ciblée. Mais il est important de sensibiliser le grand public par une information claire pouvant attiser sa curiosité. Il est bien entendu que l'accès à toute l'information est toujours possible soit par les moyens traditionnels de communication soit, et c'est le signe des temps, par le réseau internet. ●

Sur la toile

Complément à l'écrit, devenu indispensable à l'époque des NTIC (nouvelles techniques d'information et de communication), le site Web est désormais incontournable. S'il ne remplace pas complètement les rayons d'une bibliothèque, il se justifie pleinement.

Comment, en effet, faire connaître notre environnement, les actions qui contribuent à sa sauvegarde, à sa mise en valeur, à un public hors de nos côtes ?

Comment également découvrir d'autres politiques ou actions en faveur d'un environnement qui nous est commun, à nous, habitants de la planète bleue ?

Nous vivons dans un monde qui bouge. Qui bouge vite. Il nous faut suivre, si possible, ce mouvement. Coller au plus près des aspirations, des demandes d'un public toujours plus exigeant. C'est pourquoi le développement des nouvelles technologies est un pari sur l'avenir. L'avenir, justement, c'est la mise en ligne prochaine de l'Atlas, l'utilisation de la cartographie interactive offrant des fonctionnalités nouvelles : accès aux données en temps réel, édition des données cartographiques avec accompagnement des fonds de carte IGN jusqu'au 1/25000, possibilité de visualisations d'une même donnée en fonction d'un choix de paramètres de représentation.

Si vous aussi vous voulez "surfer" dans l'environnement de Corse : une seule adresse "www.oec.fr". ●



● L'environnement en Corse : des visionnaires aux gestionnaires

Dans une île qui manquait singulièrement de connaissances quant à la richesse et la fragilité de son milieu naturel, - savait-on qu'une certaine sitelle était endémique à la Corse ?-, François GIACOBBI, Président du Conseil Général et Roger MOLINIER, Professeur de Biologie végétale à l'Université de Provence, ont su prévoir, dès 1965, combien les problèmes liés à la sauvegarde du patrimoine naturel de notre île deviendraient, dans un proche avenir, un enjeu politique majeur.

Appeler la " Mission Bourlière ", - dix scientifiques de diverses disciplines -, pour faire un premier inventaire de nos richesses naturelles et proposer une véritable politique de protection fut bien, en effet, une idée d'avant-garde.

Mais les dés sont jetés, lentement, la conscience écologique s'éveille, progresse, prend forme et se structure. Dès 1971, des élus (ils sont 48) se mobilisent pour créer, au cœur de l'île, un Parc Naturel Régional, concept nouveau s'il en fut.

De grands dossiers (boues rouges, passage des pétroliers dans les bouches de Bonifacio...), présagent déjà de l'importance que va revêtir, au fil des années, la protection de notre cadre de vie. L'idée, révolutionnaire pour l'époque, que cette protection n'est pas antinomique avec le développement économique de notre île, mais que ces deux notions sont complémentaires ; qu'elles peuvent, bien comprises et bien gérées, faire le bonheur de tous, va aussi son chemin, jusqu'à être aujourd'hui adoptée et prônée par tous, ... du moins dans le discours !

L'on progresse donc, indiscutablement au niveau du langage et des concepts, puis, plus timidement, au niveau des actes. Pourtant, dès 1975, des réserves naturelles voient le jour : Scandola, Lavezzi, Cerbicale, Finocchiarola, Biguglia. Opérationnel en Corse, le Conservatoire du Littoral, très présent dans l'île, s'investit chaque année dans l'achat de sites côtiers qu'il juge prestigieux et vulnérables, les mettant ainsi à l'abri de spéculateurs gourmands et souvent peu scrupuleux.

Mais ce sont là, comme fut le Parc, actes de missionnaires !

En 1993, la Collectivité Territoriale de Corse se dote d'un Office de l'Environnement, première structure régionale ayant en charge la protection, la mise en valeur, la gestion, l'animation et la promotion du patrimoine de l'île tout entière. Cette création marque l'arrivée d'une ère nouvelle : celle des gestionnaires et des techniciens. Et les temps changent.

L'Université prend conscience du rôle qu'elle peut, et doit jouer. Elle met en place de nouvelles filières environnementales et aspire à devenir un " pôle d'excellence " en la matière. Les associations de protection de la nature, chaque année plus compétentes, plus responsables, plus combatives, recherchent le dialogue, mais n'hésitent pas, lorsqu'elles estiment la cause valable, à ester en justice, et ce, avec succès. Des outils officiels se mettent en place pour définir des politiques, élaborer et concrétiser des projets, rassembler et diffuser des connaissances, sensibiliser l'opinion publique, et la pérenniser notamment sur la nécessité de sauvegarder un cadre de vie encore exceptionnel.

L'Observatoire de l'Environnement a, dans ce domaine, un rôle essentiel à jouer. Riche de ses bases de données, de ses inventaires, de ses publications, il permet à chaque élu, à chaque administration, à chaque citoyen de bien connaître le patrimoine de la Corse, son originalité, sa diversité, ses potentialités... et les menaces qui pèsent sur lui.

Nos élus dont la responsabilité ira grandissante, ne peuvent, aujourd'hui, plus ignorer les conséquences de leurs actes. Auront-ils la volonté de définir et mettre en place une véritable politique de protection et de gestion de notre patrimoine ? Ils le disent. Sauront-ils résister aux sirènes qui tentent de les attirer par leur chant vers de juteuses spéculations ? Ils le promettent et nous voulons bien en accepter l'augure. Ils sont, dans tous les cas, face au mur.

L'opinion publique, elle aussi pleinement informée, les jugera sur pièce et demandera des comptes. ●

Rosy Judais-Bolelli,
Présidente de l'Association des Amis du PNRC.



La mise en place de l'Observatoire

► 1993 – Le constat

L'amélioration de la connaissance patrimoniale de l'environnement est inscrite dans le plan de développement de la Corse comme préalable à une politique efficace pour les milieux.

Le PDC, adopté par l'assemblée de Corse marquait le caractère impératif de cette connaissance et la mise en place d'un Observatoire intégré à l'OEC.

► 1994

- Le projet au caractère assez exceptionnel (par sa fonction transversale notamment) trouve dans le contrat de Plan, au chapitre 7, au titre de l'Observation et de l'évaluation une opérationnalité financière.

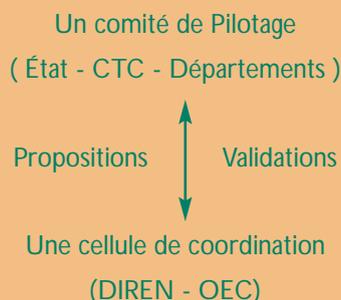
► Août 1994

- Signature d'un protocole d'accord signé entre l'Etat (le préfet de Corse) et la CTC (le président de l'OEC) qui autorise la réalisation de l'Observatoire.

► 1995

- Lancement du dispositif en co-maitrise d'ouvrage OEC – DIREN

L'ORGANISATION



Des groupes de travail sont créés pour chacun des grands domaines d'activité de l'Observatoire. Ils sont constitués des principaux producteurs ou détenteurs de données ainsi que de personnalités qualifiées dans le domaine considéré. ●

Observatoire photographique du paysage

La Corse à la loupe

Parmi les projets de développement de l'activité de l'Observatoire de l'Environnement de Corse, il en est un qui va sûrement susciter l'engouement de beaucoup, c'est l'observatoire photographique du paysage. Depuis de très longues années, alors même que la photographie n'était qu'à ses balbutiements, des artistes, témoins de leur temps, tels que Moretti, Tomasi, pour ne citer que les plus connus, avaient déjà sillonné la Corse pour en tirer un portrait qui nous émerveille toujours aujourd'hui. Tout au long de leur pèlerinage photographique, ils nous ont certes transmis des images saisissantes des scènes de la vie, mais aussi, et déjà ils enrichissaient pour nous le fonds photographique de l'observatoire, des clichés de paysages, villes et villages et autres monuments.

Ces images d'hier nous permettent aujourd'hui de connaître mieux l'histoire de nos "piève" (micro-régions). Elles seront sans doute celles qui témoigneront le plus du changement opéré à travers les ans.

Outil de référence

L'état antérieur d'un paysage s'oublie vite. La photographie en accompagnant le changement est la mémoire et la représentation "panoramique" de ces périodes de transformation. Aussi, cet observatoire photographique du paysage, se veut être un outil de suivi et de référence. Suivi des sites, à travers les aménagements apportés par l'homme, et de référence, pour permettre aux décideurs responsables de ces aménagements,

de prendre en compte tous les critères d'un développement harmonieux. Cette démarche d'inventaire et de constitution d'un fonds iconographique permanent doit permettre de détecter, d'analyser et commenter les changements qualitatifs que connaissent les paysages corses au fil des ans en raison des grands travaux (routes...) de politiques d'aménagement ou de décisions locales. Si avant tout cet outil doit servir d'aide à la décision dans le cadre de l'aménagement du territoire, il se doit d'être également un repère pour les populations désireuses de participer à la construction de leur environnement.

Les informations enregistrées dans l'observatoire photographique du paysage seront à la portée de tous. L'Observatoire de l'Environnement de Corse sera chargé de la collecte et de la diffusion de cette information. Grâce à des bulletins réguliers mais aussi aux moyens les plus modernes de communication, toutes les données sur cette Corse en mouvement, seront accessibles d'un simple clic de souris.

Les premières images pourront être consultées dès la fin de cette année. ●



Lettre d'information de l'Observatoire de l'Environnement • Avenue Jean Nicoli - 20250 Corti - tél 04 95 45 04 00 - fax 04 95 45 04 01 • e-mail : salvini@oec.fr - luciani@oec.fr • DIREN : 19, cours Napoléon - BP 334 - 20184 Ajaccio - tél 04 95 51 79 70 - fax 04 95 51 79 81 • Rédaction : Observatoire de l'Environnement de Corse • Création et mise en page : MédiaTerra • Impression : Imprimerie du Fium'Orbu.